



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF

Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Présentation du Plan de relance

Conférence de presse du 7 septembre 2020

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Durant la période de confinement, nous avons tous entendu que l'après-covid sera différent de l'avant-covid avec l'espoir d'un monde meilleur, notamment une solidarité plus marquée envers notre économie locale et de manière générale un comportement plus durable.

Mesdames et Messieurs,
Sehr geehrte Damen und Herren

A l'heure de la relance économique, je crois qu'il est juste de se souvenir de ses bonnes résolutions en soutenant la consommation et la production locale, en privilégiant les circuits courts et diminuant ainsi notre du même coup notre empreinte CO2. Déjà dans le cadre des mesures urgentes liées à la pandémie, nous avons mis un accent particulier sur la consommation de proximité au travers de la plateforme Kariyon. Nous avons dégagé 4 millions de francs pour offrir une réduction de 20% sur les achats dans les commerces locaux qui ont dû fermer pendant la crise du Covid et les commerces affiliés à Terroir Fribourg. Toutes mesures comprises, c'est 25 millions si seront à terme injecté dans l'économie locale. L'opération est un franc succès puisque plus de 8 millions de francs de bons ont été vendus depuis le 1er juillet avec un double effet : soutien à la consommation locale et soutien au pouvoir d'achat des consommateurs.

Avec l'aide des consommatrices et consommateurs fribourgeois, nous voulons pérenniser cet élan, au-delà de cette opération ponctuelle. Plusieurs options sont envisagées, par exemple, prendre en charge tout ou partie de l'abonnement des commerces présents sur la plateforme Kariyon lorsque celle-ci elle deviendra payante, après les opérations actuelles qui se termineront en fin 2021. En tenant compte des bons en faveur des bénéficiaires des réductions de prime d'assurance (masse sociale 16), des bons prévus pour le personnel engagé au front pour lutter contre le Covid et avec l'effet levier des bons Kariyon.

Plus il y aura de commerces, plus le passage par Kariyon pour ses achats ou ses cadeaux deviendra un réflexe et un soutien bienvenu à la consommation locale, à la consommation solidaire. Nous allons aussi soutenir les grands rendez-vous gastronomiques et traditionnels tels que la Bénichon, le salon Goûts et Terroirs ou d'autres événements touristiques et culturels essentiels pour le tourisme. C'est une manière de soutenir cette branche qui a beaucoup souffert et de maintenir des traditions qui tiennent à cœur des fribourgeoises et fribourgeois.

D'autre part, nous allons soutenir le projet pilote des TPF qui permet d'offrir une carte de transports publics sur l'ensemble du territoire à 3 francs pour chaque nuitée, et inviter ainsi le touriste extérieur à profiter de la beauté de notre canton, de ses infrastructures et de ses traditions si

appréciées avec un moyen de mobilité plus respectueux de notre environnement dans une approche, encore une fois, durable. Ce sont là les trois axes de la mesure 21 qui dispose de 1 million de francs.

Autre axe de promotion de la consommation locale : la restauration collective. Il s'agit là de soutenir l'économie circulaire, responsable et de proximité. Cela fait plusieurs années que nous encourageons la restauration collective à privilégier les produits de proximité. Souvent, la difficulté pour les chefs cuisiniers des institutions telles que les EMS ou les écoles est de disposer de plateformes d'achat de ces produits locaux. Nous souhaitons donc les accompagner sur la voie de l'approvisionnement alimentaire plus local, plus durable et plus sain. Et pour cela nous allons désigner un Monsieur ou une Madame ... « Restauration collective » ou Madame ou Monsieur « consommation locale » très probablement en collaboration avec Terroir Fribourg. Cette personne conseillera les institutions dans cette démarche et aidera les producteurs locaux à faire la promotion de leurs produits. De la même manière, nous soutiendrons aussi le coaching par Beelong des restaurants collectifs. Beelong, je le rappelle est un organisme qui mesure l'impact environnemental des achats et propose des solutions locales pour mieux respecter notre nature, mieux soutenir nos producteurs locaux. Cet effort en faveur de l'économie circulaire, c'est la mesure 17 qui est dotée de 450'000 francs.

Enfin, dans une approche durable aussi, nous allons soutenir le bois fribourgeois. Pour cela nous allons verser une prime qui correspond à 10% du prix du bois fribourgeois utilisé dans la construction pendant les années 2020 et 2021. Le prix du bois a beaucoup chuté pendant la pandémie, le secteur faisant face à une rude concurrence étrangère. La prime de 10% doit compenser la différence entre le prix du bois fribourgeois et celui importé. Elle est valable pour les projets déjà planifiés.

Cette mesure profitera évidemment aux propriétaires forestiers qui n'arrivent plus à rentabiliser l'exploitation de leurs forêts, à tous les acteurs de la filière, scieurs, charpentiers, menuisiers, tavillonneurs, etc. mais aussi à notre forêt qui après plusieurs années de canicule souffre également d'un manque d'exploitation pour assurer son assainissement par rajeunissement et profitera aussi à la sécurité des usagers de la forêt qui est mise à rude épreuve en raison de l'affaiblissement des arbres. Il s'agit de la mesure 20 qui est dotée de 200'000 francs.

Vous le voyez, il s'agit de mesures très concrètes qui peuvent faire la différence pour encourager l'économie locale et privilégier la durabilité. Elles peuvent instaurer, et c'est là notre objectif, un réflexe régional dans la durée lors de chaque achat et chaque commande, pour le bien de nos emplois, de nos producteurs locaux mais aussi de la cohésion sociale avec des habitudes plus solidaires et plus durables.